



Union des syndicats du canton de Genève

Secrétariat: Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève

Genève, le 24-08-2000

va à
Jacques ROBERT - SIB
Nicole MALCOTTI VIQUERAT

à leur domicile privé

Notre réf. 220-CoT

la subvention de 6000 francs de la Ville de Genève

Chère et cher collègue,

Concernant l'objet sous titre je vous communique deux projets de lettres pour faire rentrer cette manne dans les poches du mouvement syndical.

Je pense que c'est la meilleure façon de procéder, d'autant plus que l'USCG n'a toujours pas revu son règlement interne de fonctionnement, qu'aucune de ses instances ne s'est réunie depuis plus de trois ans, et qu'en plus même si je suis en mesure de présenter les comptes de 1997 ceux-là n'ont pas fait l'objet d'un contrôle des vérificateurs et non pas été soumis à une instance...

D'autant plus que le 2 décembre 1999 nous avons rétrocédé à la CGAS les 6000 francs octroyés par la VDG pour 1999, somme qui apparaît dans ses comptes.

Je reste dans l'attente de vos conseils et propositions.

Très cordialement.

Annexes mentionnées à l'entête CGAS + USCG ainsi que le courrier de la Ville de Genève.



Union des syndicats du canton de Genève

Secrétariat: Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève

Genève, le 26-01-2001

aux membres du
Comité du 1er mai

Notre réf. 364-CoT

rétrocession d'une partie du petit bénéfice réalisé en 2000 par la vente des gravures créées pour la campagne en faveur de l'assurance maternité

Chères et chers collègues,

J'ai enfin eu les moyens d'établir une projection de la comptabilité pour les exercices 1997 et 1998 de l'Union des syndicats du canton de Genève.

Vous vous rappelez que c'est sur le compte "USCG campagne n° 87-189995-4" que furent portés tous les frais de réalisation du concours de gravure organisé avec le soutien du Comité 1er mai en 1999.

Parce que j'ai réussi à vendre quelques oeuvres cette année 2000, les entrées ont dépassé les sorties (l'USCG y avait déposé 10'000 francs) et je pense qu'il est judicieux qu'une partie du bénéfice revienne au comité du 1er mai.

Sous réserve de l'approbation de la présidente Nicole MALCOTTI VIQUERAT, je m'apprête donc à procéder à un **versement de 1000 francs à votre attention**.

Sachez qu'il reste encore une bonne centaine de gravures originales à vendre... et pas cher (dès 50 francs), pensez-y pour vos cadeaux.

Avec mes cordiales salutations.

Conseil Syndical Interrégional de l'Arc Lémanique

Affilié à la Confédération Européenne des Syndicats



France
Maison des Syndicats
rue de la Crête 29 - BP 55
F - 74963 Cran Gevrier CEDEX
tél. 0033 4 50 679 164, fax 4 50 670 945
cgt.haute-savoie@wanadoo.fr

Suisse
Communauté genevoise d'action syndicale
rue des Terreaux-du-Temple 6
CH - 1201 Genève
tél. 0041 22 731 84 30, fax 731 87 06
info@cgas.ch

Genève, le 21-05-2001

Postfinance
Centre de traitement
Madame B. SCYBOZ
1631 Bulle

Notre réf. 499-CoT

Changement de dénomination et des pouvoirs du compte n°12-19455-4 de CISAL en CSIal

Chère Madame,

Nous accusons réception de votre message du 17 mai 2001 concernant notre ordre de paiement n° 30002101 du 17.05.2001 pour un montant de 268,05 francs.

Si effectivement en 1999 le CISAL a donné pouvoir à Monsieur Jean GALLAY, nous n'avons pas connaissance de la radiation de ceux accordés à Madame Nicole MALCOTTI le 26.10.1995, laquelle se trouvait être co-signataire avec le soussigné pour l'ordre de paiement ci-dessus mentionné. Nous joignons ici copie des attestations.

Par ailleurs, un changement de dénomination du propriétaire du compte 12-19455-4 est intervenu récemment. Aussi nous souhaitons que

1. vous procédiez au changement de dénomination avec "**Conseil syndical interrégional de l'Arc lémanique**";
2. les pouvoirs actuels de Jacques ROBERT, Claude REYMOND et Jean GALLAY soient maintenus dans l'attente ;
3. vous nous communiquiez 5 cartes de signatures à ce titre, dont les trois premières seront signées par Georges TISSOT, Alain LAMAT et Paul ROCHE ;
3. vous nous fassiez parvenir une post-cart de façon à ce que le soussigné puisse effectuer les paiements du **CSIal** en la présentant à la poste avec sa seule signature.

Pour votre information, nous vous remettons ci-joint les nouveaux statuts et le procès-verbal de la dernière assemblée générale.

En vous remerciant de donner le meilleur suivi à la présente, nous vous adressons, chère Madame, nos cordiales salutations.

annexes mentionnées (11 x A4)



Union des syndicats du canton de Genève

Secrétariat: Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - Tél. 022 731 84 30 - info@cgas.ch - ccp 12-1277-9

Genève, le 28-05-2001

CGAS
Monsieur Georges TISSOT
président
6, Terreaux-du-Temple
1201 Genève

Notre réf. 505-CoT

re2454.pdf

boucllement des comptes USCAG de 1997 et rétrocession à la CGAS de la subvention USS de 5000 fr pour la campagne sur l'AFU chômage

Cher Président,

Avec l'aide de Christian Tschannen il fut enfin possible de saisir la comptabilité de l'USCAG pour les années 1997 à 2000 et de celle de la CGAS pour l'exercice 2000.

Ce faisant nous avons procédé à plusieurs pointages en ce qui concerne les cotisations des membres 1997 dues à l'une ou l'autre de ces entités.

Par la pièce 89 ci-jointe l'USCAG entendait léguer à la CGAS le travail de recouvrement de cotisations pour le 1er semestre 1997 en opérant par un jeu d'écritures à la rétrocession de la subvention mentionnée sous titre en échange de ces créances.

Or il se trouve que FCTA et ASFTT ont finalement versé courant 1998 leur cotisation pour l'USCAG du 1er semestre 1997. Mais il faut noter également que l'ASPC a été absorbée par la FCTA en 1998 comme le SSP International le fut par le SSP/VPOD.

Partant des finances de l'USCAG et le peu de dépenses que ses activités très restreintes exigent depuis quelques quatre ans, autant lui laisser le soin de négocier le recouvrement des cotisations du 1er semestre 1997 du Cartel SEV/TPG, du SEV/SBV et de l'USDAM; et de passer la substance financière correspondant à la subvention USS dans l'organisation active pour le mouvement syndical genevois.

Dès lors, nous prenons les mesures pour mettre au compte de la CGAS 85-412318-9 la somme de 5000 francs.

Cordiales salutations.

Claude REYMOND, secrétaire

Nicole MALCOTTI VIQUERAT, présidente

en annexes: pièce n° 89 / 1997 / USCAG et Extrait de compte du 03.02.1998 / CGAS



Union des syndicats du canton de Genève

Secrétariat: Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - Tél. 022 731 84 30 - info@cgas.ch - ccp 12-1277-9

Genève, le 28-05-2001

CGAS
Monsieur Georges TISSOT
président
6, Terreaux-du-Temple
1201 Genève

Notre réf. 506-CoT

re2455.pdf

boucllement des comptes USC G de 1997 et versement du solde des cotisations des membres dues à la CGAS pour le 2e semestre 1997

Cher Président,

Avec l'aide de Christian Tschannen il fut enfin possible de saisir la comptabilité de l'USC G pour les années 1997 à 2000 et de celle de la CGAS pour l'exercice 2000.

Ce faisant nous avons procédé à plusieurs pointages en ce qui concerne les cotisations des membres 1997 dues à l'une ou l'autre de ces entités.

Par le document "Contributions sur 1er et 2e semestre" ci-joint, il ressort que l'USC G n'a pas versé l'ensemble des cotisations encaissées par elle et destinées à la CGAS.

Selon nos décomptes effectués ce jour, l'USC G devrait payer à la CGAS la somme de 2146,55 fr pour respectivement les membres suivants: SLPCG 1516,20 fr; SSP Spectacle 339,55 fr; USL 290,80 fr.

Pour sa part la CGAS a encaissé de SEV/LPV la somme de 494,00 fr et il conviendrait qu'elle restitue 276,00 fr à l'USC G. La différence en faveur de la CGAS serait donc de 1870,55 francs.

Constatant que selon le compte 1302 Cotisations dues / 1997 / CGAS, des membres de l'USC G y figurent pour un montant de 1847,05 fr nous voyons ici confirmation de la nécessité de nos pointages et de la concordance des deux comptabilités sur la période considérée.

Dès lors, nous prenons les mesures pour mettre au compte de la CGAS 85-412318-9 la somme de 1847,05 francs.

Cordiales salutations.

Claude REYMOND, secrétaire

Nicole MALCOTTI VIQUERAT, présidente

en annexe: un tableau avec anotation manuscrites + tirage du compte 1302



Union des syndicats du canton de Genève

Secrétariat: Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - Tél. 022 731 84 30 - info@cgas.ch - ccp 12-1277-9

Genève, le 28-05-2001

Cartel SEV / TPG
Exploitation tpg
Terreaux-du-Temple 6
case postale 5708
1211 Genève 11

Notre réf. 507-CoT

boucllement des comptes USCg de 1997 et rappel de la cotisation de 2448 fr Cartel SEV / TPG due pour le premier semestre 1997

Chères et chers collègues,

Avec l'aide de Christian Tschannen, assistant auprès du secrétariat de la CGAS depuis une année, il fut enfin possible de saisir la comptabilité de l'USCG pour les années 1997 à 2000 et de celle de la CGAS pour l'exercice 2000.

Ce faisant nous avons procédé à plusieurs pointages en ce qui concerne les cotisations des membres 1997 dues à l'une ou l'autre de ces entités. Vous vous rappelez sans doute, d'une part que la cotisation de base à l'USCG se montait à 5,10 francs par membre et par année et, d'autre part, que la modification statutaire de la CGAS entrée en vigueur le 1er juillet 1997 fixait la cotisation de base à 4 francs par membre et par année.

Ainsi les organisations de l'USCG devaient s'acquitter d'une demi-cotisation pour le premier semestre auprès de l'USCG et d'une autre demi-cotisation pour le second semestre auprès de la CGAS. En ce qui concerne le Cartel SEV / TPG, il s'agissait de respectivement 2448 francs et de 1920 francs.

Il ressort de nos recherches que si votre organisation a respecté ses obligations à l'égard de la CGAS en ce qui concerne le second semestre 1997, en revanche aucun versement de votre part n'est venu solder la cotisation due pour le premier semestre à l'USCG, et qui se monte à

2448 francs.

Parce que les activités restreintes de l'USCG depuis quelques quatre ans n'ont pas exigé de grandes dépenses, les avoirs de celles-ci étaient suffisants - même si, comme en 1998, l'USCG a mis 12'000 francs à disposition de la campagne pour l'assurance maternité. Mais il n'en demeurent pas moins que vis-à-vis des autres sections genevoises des fédérations membres de l'USS, il serait juste que vous honoriez votre cotisation de 1997, à tout le moins la moitié.

Dès lors, en vous priant de nous excuser pour ce rappel tardif, imputable à la faiblesse de nos moyens en terme de suivi et de forces administratives, nous vous remercions par avance de bien vouloir effectuer un versement sur le CCP 12-1277-9 au moyen du BVR ci-joint.

Cordiales salutations.

Claude REYMOND, secrétaire

Nicole MALCOTTI VIQUERAT, présidente

en annexe un BVR



Union des syndicats du canton de Genève

Secrétariat: Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - Tél. 022 731 84 30 - info@cgas.ch - ccp 12-1277-9

Genève, le 29-05-2001

SEV / SBV
p.a. Patrice DUCRY
Av. Ernest-Pictet 32
1203 Genève

Notre réf. 508-CoT

boucllement des comptes USC G de 1997 et rappel de la cotisation de 508,20 fr SEV / SBV due pour le premier semestre 1997

Chères et chers collègues,

Avec l'aide de Christian Tschannen, assistant auprès du secrétariat de la CGAS depuis une année, il fut enfin possible de saisir la comptabilité de l'USC G pour les années 1997 à 2000 et de celle de la CGAS pour l'exercice 2000.

Ce faisant nous avons procédé à plusieurs pointages en ce qui concerne les cotisations des membres 1997 dues à l'une ou l'autre de ces entités. Vous vous rappelez sans doute, d'une part que la cotisation de base à l'USC G se montait à 5,10 francs par membre et par année et, d'autre part, que la modification statutaire de la CGAS entrée en vigueur le 1er juillet 1997 fixait la cotisation de base à 4 francs par membre et par année.

Ainsi les organisations de l'USC G devaient s'acquitter d'une demi-cotisation pour le premier semestre auprès de l'USC G et d'une autre demi-cotisation pour le second semestre auprès de la CGAS. En ce qui concerne le SEV / SBV, il s'agissait de respectivement 2448 francs et de 1920 francs.

Il ressort de nos recherches que si votre organisation a respecté ses obligations à l'égard de la CGAS en ce qui concerne le second semestre 1997, en revanche aucun versement de votre part n'est venu solder la cotisation due pour le premier semestre à l'USC G, et qui se monte à

508,20 francs.

Parce que les activités restreintes de l'USC G depuis quelques quatre ans n'ont pas exigé de grandes dépenses, les avoirs de celles-ci étaient suffisants - même si, comme en 1998, l'USC G a mis 12'000 francs à disposition de la campagne pour l'assurance maternité. Mais il n'en demeurent pas moins que vis-à-vis des autres sections genevoises des fédérations membres de l'USS, il serait juste que vous honoriez votre cotisation de 1997, à tout le moins la moitié.

Dès lors, en vous priant de nous excuser pour ce rappel tardif, imputable à la faiblesse de nos moyens en terme de suivi et de forces administratives, nous vous remercions par avance de bien vouloir effectuer un versement sur le CCP 12-1277-9 au moyen du BVR ci-joint.

Cordiales salutations.

Claude REYMOND, secrétaire

Nicole MALCOTTI VIQUERAT, présidente

en annexe un BVR



Union des syndicats du canton de Genève

Secrétariat: Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - Tél. 022 731 84 30 - info@cgas.ch - ccp 12-1277-9

Genève, le 29-05-2001

USDAM
Boulevard Carl-Vogt 55
1205 Genève

Notre réf. 509-CoT

boucllement des comptes USCg de 1997 et rappel de la cotisation de 591,50 fr USDAM due pour le premier semestre 1997

Chères et chers collègues,

Avec l'aide de Christian Tschannen, assistant auprès du secrétariat de la CGAS depuis une année, il fut enfin possible de saisir la comptabilité de l'USCG pour les années 1997 à 2000 et de celle de la CGAS pour l'exercice 2000.

Ce faisant nous avons procédé à plusieurs pointages en ce qui concerne les cotisations des membres 1997 dues à l'une ou l'autre de ces entités. Vous vous rappelez sans doute, d'une part que la cotisation de base à l'USCG se montait à 5,10 francs par membre et par année et, d'autre part, que la modification statutaire de la CGAS entrée en vigueur le 1er juillet 1997 fixait la cotisation de base à 4 francs par membre et par année.

Ainsi les organisations de l'USCG devaient s'acquitter d'une demi-cotisation pour le premier semestre auprès de l'USCG et d'une autre demi-cotisation pour le second semestre auprès de la CGAS. En ce qui concerne le USDAM, il s'agissait de respectivement 2448 francs et de 1920 francs.

Il ressort de nos recherches que si votre organisation a respecté ses obligations à l'égard de la CGAS en ce qui concerne le second semestre 1997, en revanche aucun versement de votre part n'est venu solder la cotisation due pour le premier semestre à l'USCG, et qui se monte à

591,50 francs.

Parce que les activités restreintes de l'USCG depuis quelques quatre ans n'ont pas exigé de grandes dépenses, les avoirs de celles-ci étaient suffisants - même si, comme en 1998, l'USCG a mis 12'000 francs à disposition de la campagne pour l'assurance maternité. Mais il n'en demeurent pas moins que vis-à-vis des autres sections genevoises des fédérations membres de l'USS, il serait juste que vous honoriez votre cotisation de 1997, à tout le moins la moitié.

Dès lors, en vous priant de nous excuser pour ce rappel tardif, imputable à la faiblesse de nos moyens en terme de suivi et de forces administratives, nous vous remercions par avance de bien vouloir effectuer un versement sur le CCP 12-1277-9 au moyen du BVR ci-joint.

Cordiales salutations.

Claude REYMOND, secrétaire

Nicole MALCOTTI VIQUERAT, présidente

en annexe un BVR

Genève, le 25-06-2001

Postfinance
Madame K. DEWARRAT
Centre de traitement
1631 Bulle

Notre réf. 529-CoT

**vosre référence 04612 pour le compte n° 12-19455-4 CHF
modification des pouvoirs**

Chère Madame,

Comme spécifié sur l'extraite de procès-verbal ci-joint, les pouvoirs du CSAal ont été modifiés.

présidence	Paul ROCHE, il remplace Jean GALLAY, et devient le deuxième titulaire du compte
vice-présidence	Jean GALLAY, conserve la signature collective à deux
secrétaire	Alain LAMAT, obtient la signature collective à deux
caissier / trésorier	Claude REYMOND, reste le premier titulaire du compte mais obtient la signature individuelle
Jacques ROBERT	président fondateur du CISAL n'est plus membre du CSIal, ses pouvoirs sont radiés.

La présente accompagne deux documents référencés n° 05632 et n° 03652.

Le premier est signé par Messieurs ROCHE, LAMAT et REYMOND et annonce les nouveaux droits de signature.

Le second est également signé par Messieurs ROCHE, LAMAT et REYMOND et atteste la volonté du CSIal de conférer à Claude REYMOND la faculté d'obtenir un Postcard.

vous trouverez encore trois cartes de signatures, dont celle de REYMOND Claude , cochée signature individuelle et portant la signature du président Paul ROCHE. Toutes les trois portent la griffe au verso du soussigné.

En espérant avoir satisfait aux exigences et règlements de LA POSTE, tout en restant à votre disposition pour d'autres renseignements, je vous adresse chère Madame, l'expression de nos plus cordiales salutations.



Union des syndicats du canton de Genève

Secrétariat: Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - Tél. 022 731 84 30 - info@cgas.ch - ccp 12-1277-9

Genève, le 20-07-2001

Administration fédérale des contributions
Eigerstrasse 65
3003 Berne

Notre réf. 556-CoT

N° 3 285 292 - demande de restitution des impôts anticipés pour les années 1998, 1999 et 2000

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint le formulaire 25 relatif à l'objet sous titre et pour lequel nous souhaitons un remboursement de 177,30 francs.

Vous voudrez bien nous faire parvenir trois exemplaires de formulaire pour nos prochaines demandes en remboursement.

Par ailleurs, puisque dès 1997 notre secrétariat a été absorbé par la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), sise présentement à la même adresse, nous vous prions de nous communiquer le numéro lui correspondant.

La CGAS possède le compte de chèque postal n° 85-412318-9

En vous remerciant par avance de votre attention, nous vous adressons nos cordiales salutations.

annexe:

un formulaire 25 avec description des avoirs USCG pour les années 1998, 1999 et 2000

Claude REYMOND, secrétaire syndical USCG



Union des syndicats du canton de Genève

Secrétariat: Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - Tél. 022 731 84 30 - info@cgas.ch - ccp 12-1277-9

Genève, le 09-12-2001

CSIAL
Conseil syndical interrégional de l'Arc
lémanique
p.a. CGAS
Rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève

Notre réf. 622-CoT

remboursement d'un montant de 268.05 francs payé par l'USCG pour le compte du CSIAL

Facture pour le remboursement de 268.05 francs payés en mai 2001 par l'USCG pendant la période où les instances du CISAL ont modifié leurs pouvoirs pour les rendre conformes aux décisions du CSIAL.
à verser sur le compte 12-1277-9 USCG

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Reymond", is written over a horizontal line.

Claude REYMOND, secrétaire syndical USCG



Union des syndicats du canton de Genève

Secrétariat: Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - Tél. 731 84 30 Fax 731 87 06 - CCP 12-1277-9

Genève, le 17-02-2003

aux répondant-e-s des sections genevoises
des fédérations de l'USS, qui constituent
l'Union des syndicats du canton de Genève

Notre réf. 950-CoT

contribution USCg à la campagne des syndicats en faveur du candidat Charles Beer à l'élection partielle du Conseil d'Etat du 2 mars 2003

Chères et chers collègues de l'USCg,

Notre dernière assemblée de délégué-e-s en tant qu'USCg date de juin 1996, depuis lors certains d'entre nous n'ont pas cessé de convenir des stratégies du mouvement syndical genevois dans le cadre de la CGAS et de ses instances.

Voilà plus de sept ans, qu'en tant que présidente je veille au patrimoine de l'USCg avec notre secrétaire Claude Reymond. Je suis interpellée par les syndicats SIB + FTMH + FCTA afin que l'USCg attribue 3000 francs pour la campagne mentionnée en titre.

Les dernières dépenses de l'USCg:

1999	4'200.--	campagne pour l'assurance-maternité
2000	1'000.--	subvention au comité 1er mai
2002	7'112.85	numérisation des affiches en notre possession (1935 à nos jours) et création d'une base de données y relative

Pour engager ces dépenses - strictement syndicales - j'ai consulté des membres du Bureau USCg encore disponibles.

Présentement, il s'agit d'effectuer une sortie de caisse pour une élection au Conseil d'Etat et je pense que vous devez donner votre aval. La fortune actuelle de l'USCg est de 39'593.49 francs, la seule dépense récurrente est le prix de la réservation du nom de domaine <http://www-uscg.ch>, qui nous coûte 35 francs par an.

La CGAS a décidé le 23 janvier de s'engager pour cette élection (comme pour une votation de premier rang avec 6000 francs). De plus, le 3 février, elle a lancé un appel de fonds à chaque composante.

Il m'est d'avis que les avoirs de l'USCg doivent être réservés à la satisfaction d'objectifs syndicaux, et non pas être utilisés pour favoriser l'élection de personnes au sein d'instances politiques.

Cependant, je souhaite faire droit à la demande des syndicats susmentionnés en organisant une consultation au sein de l'USCg. Ne croyant pas utile de convoquer un comité extraordinaire pour ce faire, je vous propose de définir notre position sur cette demande par le biais d'une votation par correspondance. Chaque répondant des composantes USCg connu du secrétariat CGAS reçoit un bulletin de vote. Pour déterminer la majorité, nous additionnerons le nombre des affilié-e-s 2002 des composantes qui auront répondu par OUI ou par NON d'ici au jeudi 27 février 2003.

En vous remerciant par avance de consulter vos instances respectives et de veillez à ce que leur décision nous soit communiquée dans les meilleurs délais, nous vous adressons, chères et chers collègues, nos confraternelles salutations.

Claude REYMOND, secrétaire

Nicole MALCOTTI VIQUERAT, présidente



Union des syndicats du canton de Genève

Secrétariat: Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - Tél. 731 84 30 Fax 731 87 06 - CCP 12-1277-9

Genève, le 05-04-2003

aux répondant-e-s des sections genevoises
des fédérations de l'USS, qui constituent
l'Union des syndicats du canton de Genève

Notre réf. 962-CoT

résultats de la consultation pour une contribution USCG de 3000 francs à la campagne des syndicats dans l'élection partielle du Conseil d'Etat

Chères et chers collègues de l'USCG,

Nous remercions les sections COM - Poste Genève; COM - Telecom Genève; coMedia; FCTA actions-unia; FTMH; SEV/RPV; SIB; SSF; SSP/VPOD; USDAM qui ont participé à la consultation en titre.

A la question posée : **«acceptez-vous que l'USCG contribue à hauteur de 3000 francs à la campagne des syndicats en faveur du candidat Charles Beer (secrétaire d'Actions-unia) à verser sur le CCP CGAS élection ?»**, comme le montre le tableau ci-joint

7 syndicats représentant 16129 membres ont répondu OUI

5 syndicats représentant 4413 membres ont répondu NON

La majorité des composantes et des membres USCG étant évidente, nous procédons immédiatement au virement de 3000 francs sur le compte CGAS.

Nous vous adressons, chères et chers collègues, nos confraternelles salutations.

Claude REYMOND, secrétaire

Nicole MALCOTTI VIQUERAT, présidente



Union des syndicats du canton de Genève

Secrétariat: Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - Tél. 022 731 84 30 - info@cgas.ch - ccp 12-1277-9

Genève, le 12-03-2004

Postfinance
La Poste Suisse
Madame GNÄGI
Centre de traitement
1631 Bulle

Notre réf. 1181-CoT

re4312.pdf

composition du Bureau de l'USCG dès janvier 2004

Madame,

Nous répondons volontiers à votre demande s'agissant de nos statuts, dont vous trouverez copie en annexe.

L'instance exécutive de l'USCG est constituée des représentants des sections membres de l'USS participant à l'organisation faîtière du mouvement syndical genevois.

Sa présidente est Nicole MALCOTTI VIQUERAT
14, quai du Cheval-Blanc
1227 Les Acacias

Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation (FCTA)

Les autres membres du Bureau sont

vice-président Alfiero NICOLINI

Syndicat de l'industrie, de la construction et des services (FTMH)

Delphine BORDIER

Syndicat suisse des services publics (SSP/VPOD)

Alain LAMAT

Syndicat de l'industrie et du bâtiment (SIB)

Jamshid POURANPIR

actions-unia le syndicat du tertiaire (unia)

Secrétaire + Trésorier Claude REYMOND

coMedia - le syndicat des médias

Les personnes ayant les pouvoirs statutaires sur les comptes sont les personnes auxquelles nos instances ont dévolu les charges de président, vice-président et trésorier.

Je vous remercie de bien vouloir procéder aux modifications demandées en ce qui concerne les comptes que vous gérez, et en vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agérer, Madame, nos cordiales salutations.

annexe mentionnée

Claude REYMOND, secrétaire syndical USCG



Union des syndicats du canton de Genève

Secrétariat: Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - Tél. 022 731 84 30 - info@cgas.ch - ccp 12-1277-9

Genève, le 12-03-2004

Banque Coop SA
Monsieur Hervé THEUS
succursale de Genève
clientèle privée
Place Longemalle 6-8
1204 Genève

Notre réf. 1186-CoT

re4314.pdf

composition du Bureau de l'USCG dès janvier 2004

Monsieur,

Nous faisons suite à votre courrier 3 février et 11 mars 2004 par lesquels vous nous demandez de vous communiquer les signataires pour l'Union des syndicats du canton de Genève.

L'instance exécutive de l'USCG est constituée des représentants des sections membres de l'USS participant à l'organisation faîtière du mouvement syndical genevois.

Sa présidente est Nicole MALCOTTI VIQUERAT
14, quai du Cheval-Blanc
1227 Les Acacias

Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation (FCTA)

Les autres membres du Bureau sont

vice-président Alfiero NICOLINI

Syndicat de l'industrie, de la construction et des services (FTMH)

Delphine BORDIER

Syndicat suisse des services publics (SSP/VPOD)

Alain LAMAT

Syndicat de l'industrie et du bâtiment (SIB)

Jamshid POURANPIR

actions-unia le syndicat du tertiaire (unia)

Secrétaire + Trésorier Claude REYMOND

coMedia - le syndicat des médias

Les personnes ayant les pouvoirs statutaires sur les comptes sont les personnes auxquelles nos instances ont dévolu les charges de président, vice-président et trésorier.

Je leur communique la présente par courriel et vous indique leur numéro de téléphone professionnel respectif si besoin s'en faisait sentir: N. Malcotti 022 906 26 05; A. Nicolini 022 949 59 00.

En espérant avoir satisfait vos attentes, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos cordiales salutations.

Claude REYMOND, secrétaire syndical USCG



Union des syndicats du canton de Genève

Secrétariat: Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - Tél. 022 731 84 30 - info@cgas.ch - ccp 12-1277-9

Genève, le 24-08-2005

aux sections genevoises des fédérations
syndicales membres de l'Union syndicale
suisse

à leurs représentant-e-s au Comité CGAS
qui sont également les membres du comité
et de l'assemblée de l'USCG

Notre réf. 1473-CoT

re4990.pdf

délégué-e-s pour le congrès extraordinaire du 125e anniversaire de l'USS convocation des délégué-e-s de l'union syndicale cantonale

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues,

Par courrier du 6/07/2005 je lançais une consultation pour savoir

si les sections genevoises des fédérations syndicales membres de l'Union syndicale suisse verraient un inconvénient à ce que lors du comité CGAS du 1er septembre,

- 1. il soit décidé, dans un premier vote par elles seules, que le comité CGAS par les voix de toutes ses composantes, désigne les délégué-e-s du mouvement syndical genevois auprès de l'USS;*
- 2. qu'en cas d'adoption, le Comité étudie sur le siège les propositions de candidatures pouvant provenir de toutes les composantes CGAS et procèdent à l'élection de deux représentant-e-s au 125e Congrès de l'USS du samedi 5 novembre 2005.*

J'ai reçu une seule réponse, celle de Communication-Poste qui se déclarait favorable au dispositif. Lors de leur séance de Bureau CGAS du 18 août ses membres ont considéré que le comité CGAS n'avait pas à se prononcer sur l'élection de délégué-e-s à l'USS, et dès lors ce point ne sera pas à son ordre du jour.

Au demeurant le Bureau de l'organisation syndicale faîtière genevoise invite l'Union des syndicats du canton de Genève à délibérer sur l'objet en titre après la réunion du comité CGAS, laquelle se terminera au plus tard à 20h pour permettre aux membres de l'USCG de d'élire les délégué-e-s.

Je peux vous informer que la section Unia a l'intention d'y présenter un-e candidat-e et votre secrétaire peut participer au Congrès à titre d'observateur, voir comme délégué si vous renouveler sa qualité - laquelle fut la dernière fois décidée en 1991...

La séance de l'USCG devrait être conduite par sa présidente, Nicole MALCOTTI (ex FCTA, Unia), à défaut par Alfiero NICOLINI qui est membre du Bureau de l'USCG.

réunion des délégué-e-s de l'USCG à 20h chez Unia, chemin Surinam 5

à l'ordre du jour: **présentation des candidatures et élections de 2
délégué-e-s pour le congrès extraordinaire du 125e anniversaire de
l'USS**

Cordiales salutations.

Claude REYMOND, secrétaire syndical USCG



Union des syndicats du canton de Genève

Secrétariat: Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - Tél. 022 731 84 30 - info@cgas.ch - ccp 12-1277-9

Genève, le 16-09-2005

aux sections genevoises des fédérations
syndicales membres de l'Union syndicale
suisse

à leurs représentant-e-s au Comité CGAS
qui sont également les membres du comité
et de l'assemblée de l'USCG

Notre réf. 1480-CoT

re5012.pdf

Procès verbal de la réunion des délégué-e-s USCg du 1er septembre 2005

Présent-e-s: BIEDERMANN William coMedia - GE // FANKHAUSER Christian SEV/TPG cartel - GE // GUILLOT Michel COM-poste - GE // MAILLARD Jean-Jacques COM-telecom - GE // MALCOTTI VIQUERAT Nicole UNIA - GE // NICOLINI Alfiero UNIA - GE // REYMOND Claude CGAS // excusé-e-s: BLANCO Luis UNIA - GE // CHARVET GONZALEZ Catherine SSP/VPOD - GE // HERMANN David UNIA - GE // MARCO Daniel UNIA - GE // MEYER René Simon UNIA - GE // REMION Bernard coMedia - GE // SCHWAPP Eric COM-poste - GE //

La séance est présidée par Nicole MALCOTTI (ex FCTA, Unia). Claude Reymond, secrétaire USCg, rappelle les limites statutaires dans lesquelles se déroulent nos débats. L'ensemble des présent-e-s considère que cette réunion a été valablement convoquée et qu'ils sont suffisamment représentatifs pour délibérer.

1. Congrès extraordinaire du 125e anniversaire de l'USS - Nicole Malcotti et Claude Reymond sont élus à l'unanimité délégués de l'USCG pour le congrès de l'USS.

2. Compte USCg 19-337736-4 (Comité d'organisation des manifestations du 1er mai) C'est par lui que transite tous les paiements pour le 1er mai depuis plus de dix ans, ont signature à deux les collègues sus-mentionnés. Claude propose de transférer ses avoirs à la CGAS dont le secrétariat assumait dès 1997 les paiements relatifs tant aux manifestations du 1er mai qu'à celle du 9 NOVembre. Ainsi décidé avec effet au 31 décembre 2005.

3. Organe suprême de l'USCG - l'expérience des dix dernières années a montré que les sections genevoises membres des fédérations de l'USS peuvent parfaitement se coordonner au sein des instances de la CGAS pour leurs activités locales. Cependant il semble à tous opportun de se réserver formellement un espace de décision propre à l'USCG sans pour autant que celle-ci exige la convocation de 120 personnes ! Dès lors il est décidé qu'à partir du 1er janvier 2006 (nouvel art. 9) *«L'Assemblée des délégués est constituée par l'ensemble des représentant-e-s des sections genevoises membres des fédérations de l'USS auprès du Comité CGAS. Sont comptées dans cet ensemble les personnes recevant les convocations adressées par le secrétariat de la CGAS au titre de 2-Comité, de 3-Invité USCg (terme désignant selon une règle non écrite de la CGAS les sous-sections de fédérations USS ou membres associés de celle-ci) et de 4-Suppléant».*

4. Les décisions 2 et 3 ci-dessus, objets n'ayant pas été annoncés avant leur délibération, sont soumises au référendum facultatif à compter de la diffusion du procès-verbal du 1er septembre 2005. En effet, conformément à l'art 11 du Règlement de gestion, 5 membres du Comité USCg peuvent demander la convocation d'une assemblée de délégué-e-s, seule compétente pour modifier ledit règlement. En conséquence si le secrétariat de la CGAS reçoit cinq demandes écrites d'une convocation d'AD d'ici le 17 octobre 2005, celui-ci devra convoquer une assemblée extraordinaire de délégué-e-s USCg le 17 novembre 2005 à 18h selon les modalités en vigueur avec au moins ces deux objets à l'ordre du jour.

Claude REYMOND, secrétaire syndical USCg



Union des syndicats du canton de Genève

Secrétariat: Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - Tél. 022 731 84 30 - info@cgas.ch - ccp 12-1277-9

Genève, le 11-07-2016

Postfinance SA
Operation Center
Château d'En Bas 33
1631 Bulle

Notre réf. 3277-CoT

renoncement aux extraits de compte du 12-1277-9

Madame, Monsieur,

Je vous avise que nous ne souhaitons plus recevoir d'extraits de compte ou de relevés mensuels dorénavant pour le compte

12-1277-9

Nous nous contenterons de l'état du compte au 31 décembre et du boucllement des intérêts.

En vous remerciant de donner suite à notre demande dans les meilleurs délais, je vous adresse mes cordiales salutations.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Claude Reymond', is written over a horizontal line.

Claude REYMOND, secrétaire syndical CGAS

Conseil Syndical Interrégional de l'Arc Lémanique

Affilié à la Confédération Européenne des Syndicats



France
Maison des Syndicats
rue de la Crête 29 - BP 55
F - 74963 Cran Gevrier CEDEX
tél. 0033 4 50 679 164, fax 4 50 670 945
cgt.haute-savoie@wanadoo.fr

Suisse
Communauté genevoise d'action syndicale
rue des Terreaux-du-Temple 6
CH - 1201 Genève
tél. 0041 22 731 84 30, fax 731 87 06
info@cgas.ch

Genève, le 12-07-2016

Postfinance SA
Operation Center
Château d'En Bas 33
1631 Bulle

Notre réf. 3278-CoT

renoncement aux extraits de compte du 12-19455-4

Madame, Monsieur,

Je vous avise que nous ne souhaitons plus recevoir d'extraits de compte ou de relevés mensuels dorénavant pour le compte

12-19455-4

Nous nous contenterons de l'état du compte au 31 décembre et du boucllement des intérêts.

En vous remerciant de donner suite à notre demande dans les meilleurs délais, je vous adresse mes cordiales salutations.

Claude REYMOND, secrétaire syndical CGAS



Communauté genevoise d'action syndicale

Organisation faîtière regroupant l'ensemble des syndicats de la République et canton de Genève // info@cgas.ch
Rue des Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - tél. 0041 22 731 84 30 - iban CH69 0900 0000 8541 2318 9

Genève, le 12-07-2016

Postfinance SA
Operation Center
Château d'En Bas 33
1631 Bulle

Notre réf. 3279-CoT

renoncement aux extraits de compte du 17-263047-1

Madame, Monsieur,

Je vous avise que nous ne souhaitons plus recevoir d'extraits de compte ou de relevés mensuels dorénavant pour le compte

17-263047-1

Nous nous contenterons de l'état du compte au 31 décembre et du boucllement des intérêts.

En vous remerciant de donner suite à notre demande dans les meilleurs délais, je vous adresse mes cordiales salutations.

Claude REYMOND, secrétaire syndical CGAS



Genève, le 20-05-2019

PostFinance
La Poste - finance Service clientèle
Service clientèle
Madame Béatrix SCOBOZ
Operation Center
Château d'En Bas 33
1631 Bulle

Notre réf. 3691-CoT

via messagerie interne

création d'un deuxième accès aux comptes

Chère Madame,

Pour les besoins de notre administration et gestion des comptes domiciliés chez PostFinance - tous nommés ci-bas - nous devons distinguer l'accès aux comptes

CH72 0900 0000 1200 1277 9	USCG	compte de paiement
CH34 0900 0000 9226 6644 4	USCG	E-compte épagne
CH14 0900 0000 1733 8302 9	ASRO	compte de paiement

d'avec ceux auxquels j'accède présentement par la ID: 810 001 163 692, que sont

CH24 0900 0000 1775 3619 5	CGAS mai1	compte de paiement
CH05 0900 0000 1726 3047 1	CGAS votation+referendum	compte de paiement
CH69 0900 0000 8541 2318 9	CGAS	compte de paiement

Aussi je vous remercie de

- créer un nouvel accès pour les trois premiers comptes et de me faire parvenir la carte + le login et le mot de passe provisoire y relatif
- d'y affecter la gestion de ces comptes
- de supprimer leur accès via le compte actuel.

En vous remerciant par avance de votre attention, je vous adresse mes plus cordiales salutations.

Claude REYmond, secrétaire syndical CGAS



Union des syndicats du canton de Genève

Secrétariat: Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - Tél. 022 731 84 30 - info@cgas.ch - ccp 12-1277-9

Genève, le 21-05-2019

USCG

Union des syndicats du canton de Genève
Madame MALCOTTI VIQUERAT Nicole
présidente de l'USCG
Avenue d'Aïre 95E
1203 Genève

via nicole.malcotti@bluewin.ch

Notre réf. 3693-CoT

don au SSM pour confection d'un drapeau de 6x6m pour la grève du 14-06-2019

Chère Présidente,

Nous sommes encore tous les deux gardiens du trésor de l'USCG puisque les instances de cette dernière nous avaient conféré signature sur ses comptes, et que depuis 1996 aucune assemblée ne fut valablement convoquée ni les mandats du Bureau USCG modifiés.

Tu te rappelles que nous avons consenti en 1998 d'allouer depuis ces comptes un don pour fabriquer La Lessive (pour l'assurance maternité) dont nous préconisons au comité du Premier Mai d'en dresser l'exposition au parc des Bastions.

<http://www.cgas.ch/1erMai/spip.php?article474> +

http://www.cgas.ch/1erMai/IMG/pdf/1998-06-01lessive_maternite_6_photos.pdf

L'année suivante, tous deux, nous avons également décidé d'offrir au comité PremierMai la valeur des cinq prix qui récompenseraient les lauréats du Concours de gravures pour l'assurance maternité (10'000 francs)..

<http://www.cgas.ch/1erMai/spip.php?article371> +

<http://www.cgas.ch/1erMai/spip.php?article368>

Ensuite nous avons participé aux frais de campagne de 2003 pour l'élection de Charles BEER au Conseil d'Etat à hauteur de 3000 francs. Il ne semble pas qu'il y eut d'autres dépenses depuis (en annexe image-écran PostFinance prise ce jour).

La secrétaire du SSM me téléphonait vers 17h15 pour se renseigner où trouver un fabricant de drapeaux puisque la direction de la TSR a accepté de faire flotter celui de la grève des femmes* du 14 juin 2019 au sommet de sa tour à Genève. Valérie PERRIN me disait qu'elle dispose d'une offre de prix en provenance de Bâle pour 1750 francs: je viens solliciter ton accord pour **libérer la somme de 800 francs** et ainsi réaliser un don au SSM pour confection d'un drapeau de 6x6m pour la grève du 14-06-2019.

En mettant Valérie en copie pour l'informer de ma démarche, je reste dans l'attente de tes observations ou propositions et je te serre la main.

PS vu ma déclaration du 08-11-2018 à l'assemblée de délégué-e-s CGAS, j'ai mandaté notre aide-comptable Didier SCHNEEBERGER pour établir un tableau des bilans de la compta USCG depuis 2003 que je viendrais te soumettre avec d'autres propositions de mesures de sauvegarde.

Claude REYMOND, secrétaire syndical USCG



Union des syndicats du canton de Genève

Secrétariat: Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - Tél. 022 731 84 30 - info@cgas.ch - ccp 12-1277-9

Genève, le 06-06-2019

PostFinance
La Poste - finance Service clientèle
Service clientèle
Madame Conchita BARTUZ
Contact Center
Château d'En Bas 33
1631 Bulle

Notre réf. 3710-CoT

deuxième accès aux comptes selon ordre 001569114

Chère Madame,

Nous accusons réception de votre courrier du 04-06-2019 et venons vous retourner ci-joint les deux feuilles nécessaires pour finaliser notre demande.

Cependant il nous semble qu'il conviendrait de modifier l'adresse d'acheminement du courrier PostFinance à USCG concernant les comptes

CH72 0900 0000 1200 1277 9	USCG	compte de paiement
CH34 0900 0000 9226 6644 4	USCG	E-compte épargne

en utilisant

USCG
c/o ASRO
à l'Att. de M. Claude Reymond
Rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève

Avec nos cordiales salutations.

Nicole MALCOTTI, la présidente de l'USCG

Claude REYMOND, secrétaire syndical USCG

Claude REYMOND, secrétaire syndical
CGAS, administrateur et président ASRO



Union des syndicats du canton de Genève

Secrétariat: Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève

Genève, le 29-04-2020

USCG
Union des syndicats du canton de Genève
Madame MALCOTTI VIQUERAT Nicole
présidente de l'USCG
Avenue d'Aïre 95E
1203 Genève

via nicole.malcotti@bluewin.ch

Notre réf. 3780-CoT

par économie, ne conserver que le compte épargne

Chère Présidente,

En espérant que par cette période troublée par le coronavirus vous vous portez bien, je fais suite à mon courrier du 19/12/2019 en t'annonçant que je viens de créer l'adresse courriel annoncée

secretariat.uscg@asro1918.org

et c'est par cette voie que je te fais parvenir la présente.

En gérant les comptes 2019 CGAS et USCG je me suis aperçu que l'USS ne faisait plus parvenir sur le compte de cette dernière 12-1277-9 la rétrocession concernant les membres associés au niveau fédéral. D'ailleurs à tort, j'avais en août 2019 débité de ce compte les cotisations dues à CGAS et Mai1 par AvenirSocial, Kapers, SSPM (voir fichiers joints 2019-07-09mai1_uscg c33fa_A4 BVR_créances ouvertes_5).

Dès lors, vu la réduction des mouvements à néant sur ce compte qui exige 5 CHF de frais de gestion mensuelle, je ne pense plus opportun de le conserver = je suggère de le fermer en transférant tous ses avoirs sur le compte d'épargne 9226-6644-4 dont la gestion internet est gratuite (voir les fichiers joints 2020uscg compte principal PostFinance + 2020uscg compte épargne PostFinance).

Sans opposition de ta part, je procéderai ainsi avec effet au plus tard fin juin 2020.

Mais nous pourrions échanger au besoin sur la teneur de cette proposition par téléphone via la ligne (anciennement propriété de l'USCG) que j'utilise pour l'ASRO en tant qu'Administrateur, soit le 022 731 87 07.

Je t'adresse mes cordiales salutations.

Claude REYMOND, secrétaire syndical USCG



Union des syndicats du canton de Genève

Secrétariat: Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève

Genève, le 20-08-2021

PostFinance
La Poste - finance Service clientèle
Service clientèle
Madame Conchita BARTUZ
Contact Center
Château d'En Bas 33
1631 Bulle

Notre réf. 3828-CoT

nouveau compte commercial ayant remplacé notre E-compte épargne

Chère Madame,

Comme secrétaire de l'USCG depuis 1991, pendant bien des années j'ai utilisé notre compte de paiement principal CH72 0900 0000 1200 1277 9, avec en appui le E-compte épargne CH34 0900 0000 9226 6644 4. Par courrier du 06/06/2019* nous vous avons prié de modifier la domiciliation de ces comptes et cela fonctionne bien. Puis nous vous avons demandé le 18-06-2020 de fermer notre compte CH72 0900 0000 1200 1277 9.

J'ai bien reçu la circulaire prévenant les clients de La Poste qu'elle mettrait un terme à la prestation des E-comptes épargne et j'ai pensé avec raison que celle-ci créerait au besoin un compte normal - qui serait mieux rémunérateur pour elle.

Je lis votre courrier du 14-07-2021 m'annonçant la création du compte 15-731583-2 CH69 0900 0000 1573 1583 2 qui porte également deux annexes dénommées «Contrat de base» et «K détermination du détenteur du contrôle pour les personnes morales et les sociétés de personnes»; votre courrier du 17-07-2021 confirmant la résiliation du CH34 0900 0000 9226 6644 4 et celui 13-08-2021 qui m'invite à vous retourner les annexes susmentionnées.

Dans la mesure où de notre côté, rien n'a strictement changé, les responsables ou ayant droit sont toujours vivants et les instances de notre association n'ont pas récemment éprouvé le besoin de délibérer puisque le travail unitaire de ses membres s'opère depuis 1997 principalement au sein de la Communauté genevoise d'action syndicale, vous devrez considérer que «Dans le cadre des rapports établis avec PostFinance» rien n'a changé chez votre client depuis la fermeture du compte CH72 0900 0000 1200 1277 9 et votre résiliation du CH34 0900 0000 9226 6644 4 dont nous avons pris acte.

De notre point de vue, toutes nos obligations à votre égard sont maintenues à l'identique et elles ne doivent pas être modifiées pour l'instant. Par conséquent **les données valables pour les anciens comptes demeurent pour le nouveau qui nous fut imposé par la politique commerciale de La Poste.** Cela étant, je vous communique toutefois le numéro de téléphone de référence 022 731 87 07 (c'est la seule chose qui a vraiment changé) de l'ASRO qui nous héberge et avec laquelle nous partageons l'accès E-finance.

Je vous adresse mes cordiales salutations.

* joint en annexe pour mémoire

Claude REYMOND, secrétaire syndical USCG

va en copie à la Présidente Nicole MALCOTTI

Genève, le 08-08-2022

PostFinance SA
CT Inbound
Madame Conchita et team COBARTUCZ
rue de la Condémine 52
1630 Bulle

Notre réf. 3855-CoT

retour documents de compte pour complément + camt.054 & procuration

Chère Madame,

Je vous remercie de votre courrier du 15-07-2022 qui me portait les documents mentionnés en titre; le retour de ceux-ci dûment complétés, signés et présentement joints réglera administrativement la question.

Concernant ce type de prestation, vous me savez Trésorier de l'association km207 Guatemala-Suisse (10-776232-1) puisqu'avec sa Secrétaire Chantal WOODTLI nous avons ensemble expliqué à votre service que celle-ci avait besoin de relever nos fichiers camt.054 mensuels.

Et je vous apprends maintenant qu'en qualité de Trésorier de l'association MetroBoulotKino (12-277980-8) je dois vous demander une livraison mensuelle des mêmes fichiers ISO 20022 camt.054 sans entête avec notification détaillée afin de simplifier la tenue de sa comptabilité. De plus, dans la mesure où le Comité de l'association a décidé de faire coïncider l'exercice fiscal de cette dernière à sa programmation saisonnière de projection de films de septembre à juillet, je devrai pouvoir **disposer des fichiers camt.054 depuis juillet 2021** afin d'établir sûrement la déclaration fiscale y relative ce prochain mois: pensez-vous que vos services puissent nous fournir tous ceux-là ?

Par ailleurs, ce comité - qui se réunissait le 03-08-2022 - m'a prié de finaliser une **procuration pour gérer son compte (e-finance 131 088 422)**. Je profite de l'enveloppe retour offerte pour vous remettre ici les deux pages de sa demande.

En espérant qu'il vous sera possible de satisfaire à ces deux derniers objets, je vous prie d'agréer, mes respectueuses salutations.

Claude REYMOND, administrateur ASRO +
Trésorier MBK

copie va à la vérificatrice des comptes Sylvie CRISTINA

annexes
demande de mutation document de compte électronique pour ASRO
procuration pour personne physique pour MetroBoulotKino (MBK)
procès-verbal dernière assemblée MBK 2022-03-29mbk_pv_ag_mbk_29_mars_2022.pdf